

Quant à l'affirmation voulant que le Canada n'ait pas d'intérêt particulier au Salvador, je la conteste: elle découle d'une méconnaissance des faits et comporte quelque chose de potentiellement inhumain. Le ministre lui-même, comme les députés de tous les partis, a été approché par diverses communautés canadiennes d'intérêts, comme la Conférence des évêques catholiques du Canada, le Conseil canadien des Églises et le comité œcuménique des droits de la personne en Amérique latine. Bref, la plupart des grandes confessions religieuses du Canada se sont fait entendre, ainsi que les syndicats ouvriers, les organismes de défense des droits de l'homme et d'autres. Chacun de ces organismes, par ses représentants au Salvador, a plaidé la cause que l'archevêque Romero avait soutenue devant le monde avant son assassinat. Il a dit:

... qu'on laisse la population du Salvador trouver la solution à ses problèmes, sans l'intervention militaire d'États étrangers.

Ancien ambassadeur des États-Unis au Salvador, M. Robert White déclarait encore la semaine dernière au comité de la Chambre des représentants des États-Unis:

Une aide militaire à ce gouvernement ne s'impose pas d'urgence, et elle risquerait de détourner l'attention du vrai problème du Salvador, qui est la réconciliation politique.

Le 23 septembre 1980, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a eu la bonté de prendre la parole à New York devant les Parlementaires pour un ordre mondial. J'ai eu le plaisir de diriger à ce colloque une délégation canadienne de six députés représentant tous les partis, et d'entendre les excellents arguments invoqués par le ministre en faveur du désarmement dans cette assemblée de parlementaires internationaux. Voici ce qu'il disait:

A titre de législateurs, nous pouvons jouer un rôle de catalyseurs en persistant dans notre recherche d'un monde plus juste et plus sûr. Et comme politiciens, nous pouvons fournir le leadership devenu si nécessaire pour sensibiliser nos populations à la nécessité de persévérer pour changer les vieux schémas et faire naître de nouvelles perceptions de l'humanité dans un monde interdépendant.

● (2215)

Nous devons rejeter l'idée qu'il est naïf de rechercher le désarmement dans un monde dont l'existence est menacée par les arsenaux des deux superpuissances.

Comment le ministre peut-il justifier sa réaction de quiétude tacite, pour reprendre ses propres termes, face à l'intervention militaire américaine au Salvador? Quelles preuves a-t-il reçues soit du Vatican, par l'entremise de son nonce papal à Ottawa, soit du département d'État américain, qui puissent l'inciter à adopter une attitude aussi aberrante, voire inhumaine? Je tiens à dire au ministre que la «quiétude» n'est pas une solution non militaire à un conflit quelqu'il soit. Je tiens à lui dire également que le *Star* de Toronto d'aujourd'hui rapporte un article paru dans le *Post* de Washington qui fait allusion à l'existence de nombreuses autres preuves.

Compte tenu de l'éventualité, si peu probable soit-elle, d'une intervention militaire au Salvador, j'exhorte le ministre à exercer des pressions au niveau diplomatique auprès des États-Unis en se joignant aux gouvernements vénézuéliens et mexicains, avec lesquels le Canada s'est déjà entendu par le passé.

Étant donné les divergences entre les témoignages qu'il attribue aux églises mondiales et au département d'État américain, et compte tenu de sa décision de croire le général Haig

### L'ajournement

sur parole, malgré toutes les expériences personnelles du clergé et d'autres, le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale devrait interroger des experts représentant les églises, les media et toutes les parties intéressées. Maintenant que le budget des dépenses pour 1981-1982 a été présenté, j'ai l'intention de communiquer avec le président de ce comité permanent et son comité directeur pour voir si ces témoignages peuvent être communiqués au Parlement, par l'entremise du comité permanent, avant l'arrivée du président américain au Canada, qui doit venir consulter notre gouvernement. Le ministre et le gouvernement doivent avoir sous la main un dossier complet et représentatif de témoignages avant d'entamer ces négociations avec nos plus proches alliés, nos bons amis américains.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de présenter cette instance, monsieur l'Orateur, et j'attends avec impatience la réponse du ministre.

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, le Canada n'a fait preuve d'aucune incohérence dans sa politique concernant le Salvador. Nous avons toujours proclamé l'importance que nous attachons au respect des droits de la personne dans le monde.

Nous avons également défendu les droits de la personne au Salvador par l'intermédiaire de l'Organisation des États américains, de l'ONU et de ses agences et lors des entretiens bilatéraux que nous avons eus avec le gouvernement du Salvador il y a deux semaines. Nous nous sommes toujours déclarés en faveur de la paix mondiale et contre l'envoi d'armes offensives au Salvador par des pays étrangers.

Nous avons toujours insisté sur l'importance et même sur la nécessité de parvenir à un règlement politique et non militaire du conflit dans ce pays. Nous n'avons ni le droit ni l'intention de dicter au gouvernement de ce pays la solution politique à apporter au conflit ou de favoriser l'une ou l'autre des parties en présence tant dans ce conflit politique que dans l'affrontement militaire auquel il a mené.

Pour autant que je sache, notre politique est identique à celle des pays voisins du Salvador tels le Mexique et le Venezuela qui s'intéressent de très près à la situation.

Permettez que je vous rappelle le communiqué conjoint publié le 27 mai 1980 par le premier ministre du Canada (M. Trudeau) et le président du Mexique, où l'on retrouve le passage suivant:

Le président et le premier ministre ont également discuté de la situation en Amérique latine et dans les Antilles...

Ils ont exprimé l'espoir que ces problèmes trouvent leur solution dans la libre expression de la volonté des peuples en cause sans ingérence de l'extérieur.

Des vues semblables ont été exprimées dans le communiqué conjoint publié à la suite de la réunion du comité ministériel Canada-Mexique tenu du 7 au 9 janvier cette année et dont voici également un passage:

Les deux ministres des Affaires étrangères... ont exprimé l'espoir que les présents conflits trouveront leur solution dans la libre expression de la volonté des populations des pays en cause, et sans ingérence de l'extérieur.